



L'ASSOCIATION

Mise sur pied en 2015, l'APPSQ rallie les pharmaciens salariés québécois de tous les milieux de pratique à l'avancement de la profession. Elle contribue à l'avancement de la profession et est la porte-parole des pharmaciens salariés du Québec. Elle soutient les pharmaciens salariés dans leur pratique professionnelle en développant des services et des outils personnalisés. Elle est une association professionnelle indépendante créée sous forme d'un organisme à but non lucratif et dont les fonds proviennent principalement de la cotisation des membres.

CONTEXTE DU PROJET

Titre du poste : Membre du Comité opérationnel TP/ATP
(Technicien en pharmacie / Assistant technique en pharmacie) de l'APPSQ

Personne-ressource : Laura Chirita

Implication visée : Mandat renouvelable à tous les ans

Description :

Alors que le programme du DEP pour les assistants techniques est actuellement en révision, la formation collégiale pour les nouveaux techniciens en pharmacie débutera en septembre 2021. Les premiers finissants sont attendus sur le marché du travail en 2024. Toutefois, certains TP pourraient arriver plus tôt sur le marché du travail en ayant recours à la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (généralement 8-14 mois après la fin de l'évaluation du dossier). Il est également à noter que les étudiants en TP auront des stages pratiques durant leur parcours académique.

Ces nouveaux alliés à la formation rehaussée permettront aux pharmaciens de se concentrer davantage sur les activités cliniques et de réaliser moins de tâches techniques et administratives.

L'APPSQ aimerait mettre sur pied un comité de travail TP/ATP afin de planifier l'arrivée des nouveaux TP sur le marché du travail et de favoriser leur intégration au sein des équipes de pharmacies communautaires, le tout dans l'optique de dégager un maximum de temps clinique aux pharmaciens salariés.



Responsabilités :

1

Rester à l'affût des développements (réglementaires, normatifs, etc.) en lien avec ce dossier.

4

Collaborer avec les autres parties prenantes sur le sujet (p. ex. AQPP, ABCPQ, AQATP).

2

Développer un modèle d'organisation du travail qui vient préciser les rôles des différents intervenants dans le circuit du médicament (ATP, TP, pharmacien).

5

Participer à la diffusion de l'information aux membres de l'Association.

3

Développer des outils pratiques pour les pharmacies communautaires (description de tâches TP/ATP, gabarits, etc.)

6

Répondre aux questions des membres en lien avec ce dossier.

PROCHAINES ÉTAPES

Remplissez le formulaire ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/1oQuZYlwkEYYDCVBicvHm_Yvpn_RUfZhVioBkUZoafz0/edit

Vous serez contacté par Clara Scattolin, directrice de l'expérience humaine.

⇒ c.scattolin@appsq.org

⇒ 514.605.0440